

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 10 mars 2020

N° 2020 - 04

Nombre de délégués en exercice :	15	L'an deux mil vingt, le 10 mars à 10 heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président. M. Michel LAMOLINAIRIE assurant la présidence pour le vote du Compte Administratif.
Présents :	8	
Votants :	8	
Nombre de voix :	11	
Date de la convocation :	03 mars 2020	

Présents : Mme BOURDONCLE, MM. BERTELLI, DEPRINCE, HEBRARD, LAMOLINAIRIE, REGAMBERT, TOURREL, VALETTE et WEILL (pouvoir de Mme BAREGES).

Absents excusés : MM. ALAZARD, BONLANG, MOLLE, RESONGLES et SAZY.

Assistaient à la séance : Mme LAYMAJOUX (Conseil Départemental T&G – Direction de l'Agriculture et de l'Environnement)
Mme FOURQUET (Syndicat Départemental des Déchets)
M. JOLIBERT (Paierie Départementale)

OBJET : Compte Administratif 2019 - Budget Annexe

Conformément aux règles applicables en matière budgétaire, le Président soumet à l'approbation du Comité Syndical le Compte Administratif 2019 du budget annexe en parfaite concordance avec les résultats du Compte de Gestion établi par Monsieur le Payeur Départemental.

S'agissant de l'approbation du Compte Administratif, le Président se retire au moment du vote et la présidence est assurée par M. LAMOLINAIRIE.

Le Budget Annexe concerne l'exploitation de l'unité de traitement des matières de vidange. La gestion de ce service dans le cadre d'un Budget Annexe est en effet obligatoire s'agissant d'une activité relevant d'un service industriel et commercial (SPIC).

Ce Budget regroupe l'ensemble des dépenses et recettes afférentes à l'activité. Celui-ci ne comporte qu'une section de fonctionnement comprenant le remboursement de l'annuité d'emprunt au Budget Principal qui supporte l'emprunt globalisé initial et une section d'investissement.

Les résultats globaux du Compte Administratif 2019 du Budget Annexe sont les suivants :

FONCTIONNEMENT

- Dépenses de l'exercice	159 124,08 €
- Recettes de l'exercice	173 654.15 €
- Reports n-1	53 542.03 €
- Solde des restes à réaliser	0 €
Résultat	68 072.10 €

INVESTISSEMENT

- Dépenses de l'exercice	11 800.20 €
- Recettes de l'exercice	0 €
- Reports N-1	0 €
- Restes à réaliser	0 €

Résultat -11 800.20 €

Solde :

- Excédent de fonctionnement	68 072.10 €
- Déficit d'investissement.....	- 11 800.20 €
- Solde	56 271.90 €

*
**

M. LAMOLINAIRIE, Président de séance après le retrait du Président, demande aux membres du Comité Syndical de bien vouloir en délibérer et d'approuver le Compte Administratif 2019 concernant le Budget Principal et le Budget Annexe.

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- *approuve le présent Compte Administratif 2019.*

Fait et délibéré le 10 mars 2020

Le Président,
Michel LAMOLINAIRIE

